

## Le traitement médiatique des "affaires" en politique: une dangereuse erreur de perspective

Par Jean Blairon

L'actualité récente a porté au devant de la scène plusieurs « affaires » mettant en cause le personnel politique - ou du moins quelques personnes appartenant au monde politique : Madame Lizin, Monsieur Detremmerie, Messieurs Sonnet et Fournaux.

Le rôle qu'ont joué les médias dans le traitement de ces affaires est très important et pas seulement dans le fait de les porter à la connaissance du public : pensons au rôle qu'a joué la présence de Mme Lizin sur un plateau de télévision français dans la procédure de traitement de la question par son parti. Pensons aussi à la pression médiatique qui a toujours tendance à confondre la vitesse de traitement d'une question et son propre rythme de diffusion. Chacun sait en effet que pour maintenir l'opinion publique en haleine, il vaut mieux des feuilletons courts que des feuilletons longs : d'où la tendance des acteurs du champ médiatique à faire de la vitesse l'étalon premier de leurs jugements, projetant dangereusement sur la réalité leurs propres contraintes internes.

Certes il faut se réjouir que le champ médiatique puisse jouer son rôle d'interpellation et contribuer ainsi réellement au débat démocratique ; mais la manière dont il procède globalement désormais fait craindre que ne s'installe à la longue une erreur de perspective fort dommageable pour la démocratie justement.

Nous allons nous efforcer d'étudier ici quelques composantes de cette « manière » de faire du champ. Redisons ici au préala-

ble que le concept de champ élaboré par Pierre Bourdieu – essentiel pour raisonner en ces matières - désigne des univers plutôt autonomes, dotés de règles spécifiques, différentes d'un champ à l'autre, et impliquant un « sens du jeu » qui lui est propre (par exemple, dans le champ politique la capacité à s'opposer vertement à un adversaire puis à faire néanmoins alliance avec lui). Le monde politique est un champ, comme le monde médiatique, le monde des affaires (le champ économique) ou le champ esthétique.

Pensons par exemple à la doctrine de « l'art pour l'art » au XIX<sup>ème</sup> siècle : elle pose que dans le champ esthétique, seul est légitime « l'art pur », c'est-à-dire celui qui est affranchi du succès commercial (ce qui le conduit à se distinguer radicalement du champ économique).

### *L'abus du thème de la révélation*

Le champ médiatique s'arroge de plus en plus un rôle monopolistique dans la « révélation », en même temps qu'il structure de plus en plus son travail sous ce mode. Le monde se divise ainsi tendanciellement en deux : ceux qui agissent (et occultent une part importante de leurs comportements et de leurs « intentions ») et ceux qui « font apparaître » le dessous des cartes.

Cette distribution des rôles est certes favorable au champ médiatique, mais elle est doublement inexacte : celui-ci censure autant qu'il montre, cache autant qu'il ne révèle, agit tout autant qu'il observe.



Nous n'évoquons pas seulement ici le fait de parler ou de ne pas parler (quoique l'accès aux tribunes médiatiques fait l'objet d'un grand nombre de tris, sur base de critères définis unilatéralement), mais aussi de parler d'une certaine façon ou non : le critère de la vitesse et du renouvellement impose désormais des contraintes de brièveté et de « simplicité » qui ne facilitent pas nécessairement la compréhension.

Par ailleurs, les raisonnements qui ont établi que « parler de l'événement fait désormais partie de l'événement lui-même » ont bien montré que le champ médiatique participe à l'action bien plus qu'il ne le laisse entendre.

Enfin, le fait que les protagonistes du champ médiatique s'attribuent ex officio la représentativité du plus grand nombre, alors qu'une sélection drastique a eu lieu en amont et que la « visée » (« le public cible ») est réalisée « au plus bas », pose problème. Quand nous entendons affirmer péremptoirement par un journaliste « c'est la question que tout le monde se pose », la distance critique minimum commande de se rappeler qu'il s'agit là tout de même d'une universalisation un peu rapide...

### ***Des affirmations complaisantes***

Il s'ensuit que les protagonistes du champ médiatique sont « poussés dans le dos » pour adopter un discours auto-complaisant s'attribuant le monopole de la vertu au vu de leurs opérations de dévoilement.

Il est intéressant ici, pour mettre ce problème en perspective, d'évoquer les évolutions du champ esthétique dès lors qu'il s'est enfermé dans le schème de la transgression : « faire sauter les tabous » (ce qui est bien souvent une opération publicitari-

re) était jugé suffisant pour légitimer l'acte artistique. Certes l'urinoir exposé par Marcel Duchamp comme une oeuvre d'art pouvait jouer la fonction relationnelle de mettre en cause la force de sélection des diffuseurs (est artistique ce que les diffuseurs décident de diffuser), mais une partie du champ esthétique s'est pauvrement enfermé dans la concurrence publicitaire du bris des tabous (comme dans cette exposition de corps humains ou animaux plastifiés, supposée « briser les derniers tabous »<sup>1</sup>).

On peut se demander parallèlement si le champ médiatique ne glisse pas vers une économie de la transgression : briser les obstacles, faire sauter les défenses, exposer le sens enfoui.

La récente émission de la télévision francophone de service public « Répondez à la question » semble postuler ainsi que le personnel politique a tendance à n'y pas répondre, à fuir, à s'esquiver ; toute la dramaturgie de l'émission repose sur la mission de dévoilement (une équipe se mobilise pour « acculer » un responsable et le contraindre à révéler ce qu'il est supposé cacher), mission renforcée artificiellement par l'affirmation que les responsables hésiteraient à y aller : l'invitation de J.-M. Javaux était ainsi présentée comme « la première fois » qu'un président de parti « osait » s'y soumettre...

La comparaison avec le champ esthétique nous conduit à rappeler tout de même que

<sup>1</sup>C'est ainsi que Gunther Von Hagens justifie son exposition « Körperwelten » (« Le monde des corps – La fascination du réel ») qui tourne depuis 1997. Paul Virilio réalise une critique de cette dérive dans *La bombe informatique*, Paris, Galilée, 1998.



l'impertinence du ton ou de la forme n'implique en rien la pertinence du propos...

### *L'intérêt guide-t-il le monde (et singulièrement le champ politique) ?*

Mais il est une autre dimension fondamentale de l'erreur de perspective que tend à installer le champ médiatique.

C'est de contribuer à diffuser la croyance que dans tous les champs « l'intérêt » guide les protagonistes. La suspicion que l'obsession du dévoilement produit envers toutes les élites réalise ainsi un alignement de tous les champs sur les valeurs du champ économique, précisément mû par la poursuite du profit individuel, par l'intention lucrative.

Or il faut affirmer fermement avec Pierre Bourdieu<sup>2</sup> qu'il existe des champs qui ne fonctionnent pas sur le principe utilitariste qui présuppose que tous les champs fonctionnent selon les fins économiques : le champ esthétique, à un certain moment en tout cas, comme nous l'avons vu, mais aussi le champ « bureaucratique »<sup>3</sup>, « un univers dont la loi fondamentale est le service public ; un univers dans lequel les agents sociaux n'ont pas d'intérêt personnel et sacrifient leurs intérêts propres au public, au service public, à l'universel. »<sup>4</sup>

Dans son travail, Pierre Bourdieu pose donc qu'il y a **autant d'intérêts que de champs** et il propose de définir l'intérêt comme le fait de croire que le jeu propre

<sup>2</sup>Pierre Bourdieu, « Un acte désintéressé est-il possible ? », in *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994.

<sup>3</sup>Chez P. Bourdieu, le terme « bureaucratique » ne comprend pas de connotation négative. Dans la suite du texte, nous parlerons de « champ de la fonction publique » pour éviter tout malentendu.

<sup>4</sup>op. cit., p. 160.

au champ mérite d'être joué, voire mérite qu'on y sacrifie sa vie.

En étudiant le champ politique, Pierre Bourdieu rappelle qu'il relève du désintéressement (le sens de l'État, le sens de l'intérêt général, le souci des générations futures, etc.)

Certes, on peut prolonger le débat en disant que les protagonistes du champ politique ont aussi un intérêt (un profit) à faire preuve de désintéressement : l'image symbolique ainsi produite peut constituer un avantage. Mais cette dimension ne doit pas conduire à rabattre les acteurs du champ politique sur la logique calculatrice qui prévaut dans le champ économique.

Comme le rappelle Pierre Bourdieu, « on ne vit pas impunément sous l'invocation permanente de la vertu, parce qu'on est pris dans des mécanismes et qu'il y a des sanctions, qui rappellent à l'obligation de désintéressement. »<sup>5</sup>

Ainsi, la possibilité d'un acte désintéressé peut-elle selon le sociologue **être ramenée à l'existence ou non d'actions de renforcement des comportements ainsi qualifiés**, de sorte que des actions désintéressées existent régulièrement, « avec une fréquence décente et pas sur le mode de l'héroïsme, pour quelques vertueuses » :

« Dès lors, la question de la possibilité de la vertu peut être ramenée à la question des conditions sociales de possibilité d'univers dans lesquels des dispositions durables au désintéressement peuvent être constituées et, une fois constituées, trouver des conditions objectives de renforcement constant, et devenir le principe

<sup>5</sup>Ibidem, p. 164.



d'une pratique permanente de la vertu. »<sup>6</sup>

Et c'est là qu'on peut interroger le déséquilibre de l'action médiatique au profit d'un dévoilement artificiel voire systématique : le dévoilement nécessaire, qui équivaut à une sanction symbolique, n'a de sens que s'il s'inscrit dans la reconnaissance que le champ n'obéit pas au seul intérêt lucratif, et qu'il est investi « dans le renforcement des actes désintéressés ».

C'est par exemple toute la question de la « carrière » des fonctionnaires qui est ici posée, et des principes qui sont retenus pour la ponctuer.

La contextualisation des « affaires » dans la logique propre au champ politique (comme la contextualisation du travail médiatique dans les évolutions qui frappent ce champ) permet en tout cas de ne pas participer à la production d'une erreur de perspective fatale, qui fait équivaloir la démocratie seulement à la dénonciation et au dévoilement opéré par quelques-uns. Le renforcement des valeurs propres au champ est un élément démocratique d'une tout autre ampleur.

### ***Contre les progrès de l'utilitarisme***

Si les « affaires » que l'actualité a portées à l'avant-scène ont un intérêt, c'est bien de reposer la question du « renforcement » des comportements désintéressés.

Et c'est là selon nous que les préoccupations les plus graves peuvent être exprimées.

<sup>6</sup>Ibidem.

Depuis les années 80, en effet, les fonctionnements du champ économique ont été systématiquement présentés comme la seule voie possible d'organisation de l'action.

Des univers dont la loi principale a toujours été le désintéressement ont ainsi été saccagés et « transformés » par l'implantation sauvage de fonctionnements appuyés sur le postulat utilitariste. C'est certainement le cas du champ de la fonction publique, dans lequel on n'a eu de cesse d'introduire un « néo-management » contre-nature. C'est aussi le cas du champ médiatique, où les contraintes de la concurrence pèsent de plus en plus sur les agents.

Il conviendrait donc selon nous de ne pas se tromper de combat : si des sanctions doivent être prises contre celles et ceux qui ont manqué de « vertu », comme dit Pierre Bourdieu, il convient de ne pas occulter un enjeu d'une tout autre ampleur : la question de l'existence ou non de « renforcements appropriés » qui seuls permettront à des comportements désintéressés de se produire avec une fréquence suffisante.

Encore faut-il être capable de les mettre en lumière et de les promouvoir avec une énergie égale à celle qui est investie dans des dévoilements certes nécessaires, mais qui peuvent ne constituer qu'une apparence trompeuse.